

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 32

Artikel: Antoinette-Marceline : [suite]
Autor: Séguin, Alfred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188328>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nous désirons, quand on nous l'offre, nous ne voulons plus l'accepter... »

Avis aux intéressés.

On crâno remido.

N'âmo rein tant clliâo mайдzo que vo font avalâ dozè pilulès per dzo po vo gari 'na tsamba trossâïe, ào que vo font eingozellâ dâi thétiérès dè tisanna se vo vo z'êtés démet la copetta.

La Fanchette à Carabi étai malâda. La pourra fenna, qu'avâi la téta coumeint on quartéron, ne poivè rein medzi, et la sadze-fenna avâi bio z'u la pourdzi et lài posâ dâi ventousès, rein n'avâi fé et faillu allâ queri lo mайдzo.

Quand fut arrevâ et que l'eut fé doutâ lè pattès et la voite qu'einvortollhivont la frimousse à la Fanchette, l'examinâ l'afférè, ve dè suite cein que y'a-vâi, et sein derè on mot, lài tè administré on pétâ que la pourra fenna ve tot épelliâ; et lo mайдzo s'ein allâ à la couâite sein derè : estiusez, et sein bailli on ordonance, tandi que la fenna que sagnivè coumeint on bâo, sè lameintâvè et criâvè ein aide. Lè z'autrès pernettès qu'êtint perquie et qu'aviont tot vu, cruront que lo mайдzo étai venu fou et que l'avâi bo et bin éterti la Fanchette.

Quand Carabi oïesse siclliâ sa fenna, vegne vito vairè, et quand sut coumeint tot s'étai passâ, ye pre on chaton et traça ào cabaret iô lo mайдzo étai z'u po repreindrè sa calèche, et lo vollarie assomâ.

— Eh! tsaravouta, se lài fe ein arreveint, l'est dinsè que vo soigni lè dzeins ; atteindè pi, melebâo-gro!

— Eh bin, quiet? se repond lo mайдzo, qu'avâi tot parâi on bocon poaire dè vairè Carabi tot furieux.

— Coumeint, eh bin quiet! Quand on va vo criâ po gari lè dzeins n'est pas po lè z'éterti.

— Eh bin, me n'ami, se fe lo mайдzo, accutâ mè vâi on momeint et pi vo porrâi rollhâ après : Se y'avé démandâ à voutra fenna la permechon dè lài bailli su la potta on atout que dévessâi lài férè vairè lè z'etailès et tot einsagnolâ son lhi, le n'arâi pas voliu, et ni vo non plie?

— Foutre na! se fe Carabi ein vereint son chaton dein sè mans.

— Eh bin, n'avâi que cé remido po la gari ; kâ l'avâi on pecheint abect dein la botse, et n'y a pas ! lo faillai férè châtâ. Ora, allâ pi vairè se le n'est pas ein trein dè se gari.

Lo gaillai que ne savâi pas trâo que crairè et què férè, returnè vairè à l'hotô, iô trâovè sa Fanchette tota reconsolâie et que lài dit que le sè cheintâi dza bin dè mi et que le créyâi que cé coup dè poeing la volliâvè sauvê. Adon Carabi retrâca ào cabaret po démandâ estiuse ào mайдzo, et po reférè la pé, lài payâ trâi déci dè Sarvagnin.

ANTOINETTE-MARCELINE.

III

En face de reproches si cruels, d'autres eussent renoncé tout de suite à la lutte, c'est-à-dire permis à Jean-Louis de rompre avec sa famille.

Marceline se distinguait par trop de grandeur d'âme pour adopter cette manière d'agir. Néanmoins, qui exigea d'elle assez de force pour demeurer insensible à la désolation qui menaçait son ami et dont elle se rendait bien compte, en songeant à ce qui se passait dans son propre cœur?

Le silence qui se fit alors eut un caractère essentiellement grave. Qu'allait-il produire, sinon le malheur de tous, d'après ce fait que les Dutilleul ne voudraient pas plus céder que leur fils?

— Le malheur de tous? murmura Marceline; mais c'est le contraire qu'il faudrait voir triompher!

Certaines heures dans la vie ont le privilège des inspirations soudaines.

Une de ces heures venait de sonner sans doute pour la jeune fille dont nous racontons l'histoire. Elle s'était profondément recueillie et ce fut avec une sérénité surprenante pour Jean-Louis qu'elle s'exprima bientôt en ces termes :

— L'adhésion que vous sollicitez ne saurait être accordée à la légère. Il convient de peser à loisir le pour et le contre. Dans ce but, je m'absenterai durant une quinzaine de jours.

— Où irez-vous?

— A Baignes-Sainte-Radégonde. Je connais là une vieille dame qui me témoigna sans cesse beaucoup d'amitié. Je lui raconterai tout. Elle me conseillera mieux que personne. Attendez mon retour avec patience, je vous en prie; oh! surtout, ne vous avisez pas de me rejoindre.

— Pourquoi rougissez-vous en m'adressant une recommandation fort inutile? s'étonnait Jean-Louis.

La jeune fille répondit :

— Je songe aux conséquences de ce petit voyage. Est-il défendu de les espérer bonnes et d'entrevoir un avenir conforme à nos vœux?

Pour toute réponse, Jean-Louis pressa contre ses lèvres la main de Marceline. Il était persuadé qu'elle partagerait tôt ou tard son avis, relativement à l'usage des sommations légales.

Quant à la gentille paysanne, elle prit congé, le lendemain, de braves artisans qui la chaperonnaient à titre de cousine-seconde, car ses proches parents n'existaient plus. Elle monta dans la diligence de Barbezieux, comptant pour le trajet qui resterait encore à faire, sur l'obligance du courrier de la poste aux lettres.

Jean-Louis regardait la voiture prête à disparaître au tournant de la côte, lorsque survint la Giraude.

C'était pour lui dire de sa voix de femme jalouse :

— Le départ qui vous cause tant d'émotion est une ruse de Marceline pour aller chercher des épouseurs moins difficiles. A présent, réfléchissez: Quoique veuve, je ne suis pas votre ainée et de beaux carrés de terre m'appartiennent, sans oublier le prochain héritage de l'oncle Grigoux.

— Ainsi, demanda Jean-Louis, peu sensible à ce qu'il y avait pourtant d'éminemment flatteur dans ce langage, vous désirez toujours m'épouser?

— Oui.

— Et Guillaume Fayard? objecta le jeune paysan, moins par curiosité proprement dite que pour mettre dans l'embarras cette soupirante obstinée.

— Ah! fit-elle, je ne puis le voir en face.

— Eh! bien, moi...

— Vous éprouvez à mon égard la même antipathie? acheva la veuve avec une sourde fureur. Allons! ne mâchez donc pas la vérité!

— C'est de la franchise que vous réclamez?

— Oui.

— Apprenez donc une chose, dit Jean-Louis. Vous aurez beau faire, je ne serai jamais votre mari !

Avant que la Giraude eut répondu, le hardi garçon profita de ce qu'on l'appelait vers l'auberge pour s'esquiver lestement.

Aussitôt, ivre de rage :

— Ah ! monsieur dédaigne mon amour, s'écria cette femme, il saura donc alors comment je hais !

Elle ne tarda pas à rentrer dans sa maison.

Quelque temps après, on la vit sortir avec un âne sellé, bridé, bourré d'avoine, sur lequel, s'aidant d'un banc de pierre, elle s'établit en personne habituée à ce genre de locomotion.

La Giraude était à peine en route, qu'une voix se fit entendre à une faible distance :

— Eh ! où allez-vous donc comme ça, notre payse ?

La question avait justement pour auteur Guillaume Fayard, conduisant un grand mulet noir chargé de farine.

— Ça me regarde ! répondit la voyageuse.

— De même un peu, s'il vous plaît, un meunier de ma connaissance, prêt à donner quelque chose pour voir finir votre veuvage... et le sien !

— Vous, succéder à feu Placide-Albain Giraud ? fi donc !

— Cependant...

— Vous aurez beau faire, je ne serai jamais votre femme !

La rivale de Marceline rééditait sans s'en apercevoir, à moins que ce fût avec l'intention d'infliger la même impression douloureuse à Guillaume, la franche et rude profession de foi de Jean-Louis Dutilleul.

Mais le campagnard qu'elle croyait écraser avait sûrement une haute opinion de sa bonne étoile ou de ses avantages matériels. Il riposta en rejoignant son portefeuille dont la marche ne s'était pas ralentie avec la sienne.

— Bien ! bien. Je sais ce qui vous chiffonne. Mais comme dit l'autre : ne jurons de rien ! Tout est possible en ce monde !

La Giraude ne sourcilla point.

Un chemin de traverse, le même qu'elle prit naguère pour assister au retour de Jean-Louis, attendu par Marceline, abrégea le trajet de Petignac à Pontabrac.

Alors, cessant d'aller au pas, excitant sa monture du geste autant que de la voix, cette femme parut avoir à cœur de ne plus perdre un instant.

L'expression de sa figure, des exclamations violentes, permises dans une entière solitude, indiquaient une rancune impitoyable. Elle oubliait, dans sa fureur, l'influence déjà remarquable des premiers mots de son récent tête-à-tête avec Jean-Louis :

« Ce départ est une ruse ! »

(A suivre.)

Les nombreuses personnes qui ont assisté aux concerts d'orgue du lundi, au temple de Saint-François, il y a deux ans, apprendront avec plaisir qu'une série de concerts du même genre va être offerte aux amateurs. Ils auront lieu, à partir de lundi prochain, à 4 heures, et leur durée sera de 3/4 d'heure; le prix du billet 1 fr.

Conseils utiles.

Nous sommes dans la saison des longues courses de montagnes, des marches prolongées, qui amènent chez beaucoup de personnes des souffrances très vives; les pieds s'échauffent, l'épiderme se fendille et il devient impossible de continuer à se chaus-

ser et à marcher. Quelques soins faciles à prendre suffisent pour guérir ces accidents. On commence par laver les pieds avec de l'eau-de-vie, puis on les enduit avec un corps gras quelconque. Cette dernière précaution éviterait même que les crevasses se produisent si on avait soin de la prendre chaque matin avant de se chaussier.

Les chasseurs, les soldats au temps des manœuvres, les touristes, etc., devraient toujours en tenir compte.

Boutades.

Un savant et pédant professeur traverse une rivière dans un bateau. Il dit au passeur :

— Comprenez-vous la philosophie, mon ami ?

— Non. Je n'en ai jamais entendu parler.

— Alors un quart de votre existence est perdu. Connaissez-vous au moins la géologie ?

— Non.

— Alors la moitié de votre existence est perdue. Avez-vous peut-être des notions d'astronomie ?

— Non, monsieur.

— Alors trois quarts de votre existence sont perdus.

Il allait continuer sur ce ton lorsque la barque chavira, et batelier et professeur furent lancés dans les flots.

Le passeur s'écria :

— Savez-vous nager ?

— Non.

— Alors toute votre existence est perdue.

Echo de la police correctionnelle.

Un voleur disait au président pour s'excuser :

— Je vous assure, mon président, que j'ai commis ce vol malgré moi.

— Eh bien ! vous n'aurez pas à vous plaindre, car vous serez puni malgré vous.

— Docteur, dit un convalescent, qui rencontre à sa première sortie son médecin dans les rues, je vous dois la vie et je m'en souviendrai toujours.

— Vous exagérez, répond le médecin ; vous ne me devez que 60 francs pour vingt visites et j'espère que vous ne l'oublierez pas.

Problème.

Lecteur, si dans quatre ans, mon père
A deux fois l'âge de ma mère,
Sœur quatre fois aura le mien.
Nos ans unis, en comptant bien,
Font de nous quatre un centenaire
En ce moment. Mais autre affaire :
Si sœur et moi cinq ans plus tôt
Etions nés, nous aurions en lot,
De nos parents le quart de l'âge.

De nos cent ans, fais le partage.

Prime : 1 paquet papier à lettre.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie.